

ENGAGEMENT QUALITÉ 2024

NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

Nous nous engageons à respecter les 7 critères qualité de la formation professionnelle (titre Ier du livre III de la sixième partie du code du travail, chapitre VI, Art. R. 6316-1).

Nous mettons en œuvre des processus qui permettent :

- 1° L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- 2° L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de bénéficiaires.
- 3° L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- 4° La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations
- 5° Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- 6° La prise en compte des appréciations rendues par les bénéficiaires.
- 7° Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

LES 8 ÉTAPES DE NOTRE ENGAGEMENT

CONNAISSANCE DE VOTRE SITUATION, L'EXPRESSION DE VOTRE BESOIN

Nous vous accompagnons dans l'identification et l'expression de votre besoin de formation en portant une attention particulière à votre situation, l'origine de votre demande, vos contraintes, vos moyens, vos freins, votre cadre de référence, les attentes des parties prenantes.

Nous mettons tout en œuvre pour avoir une connaissance fine de votre contexte.

Nous sommes vigilants à resituer avec vous la formation dans le processus de développement des compétences.

Nous nous assurons qu'un diagnostic a été réalisé, dans le cas contraire nous en proposons un.

REFORMULATION ÉCRITE

Dans un souci d'établir une relation de confiance, à partir des éléments recueillis et analysés à l'étape précédente, nous reformulons par écrit contexte, problématique, enjeux et objectifs du projet, notre compréhension de la situation et notre positionnement argumenté. Nous élaborons une offre qui s'appuie sur la norme X50-760 : 2013 « Formation professionnelle – Les informations essentielles sur l'offre de formation – Lisibilité de l'offre de formation » et sur une méthodologie de conduite de projet.

Nous proposons une planification intégrant l'évaluation et le suivi de l'action. Nous anticipons les conditions de réussite de l'action.

VALIDATION DE LA PROPOSITION

Nous communiquons directement avec vous sur l'offre rédigée en s'assurant d'une compréhension partagée.

Nous vérifions que les conditions de réussite sont réunies, nous facilitons la finalisation du cahier des charges ou de son équivalent et nous nous assurons de sa validation.

PRÉPARATION

Nous préparons l'action de formation en s'appuyant sur les référentiels d'activité et de compétences des métiers concernés.

Nous construisons l'action par étapes progressives en élaborant un plan détaillé et séquencé qui sera communiqué aux acteurs concernés : demandeurs de l'action.

Nous adaptons la structure, la stratégie, les contenus et les modalités aux activités et situations des bénéficiaires, que nous prenons ainsi en compte pour élaborer des exercices, des cas, des illustrations motivant pour eux.

Nous nous référons à des sources d'experts dans le domaine qui les concerne.

RÉALISATION

Nous prenons le temps de m'assurer que l'offre et le plan détaillé sont connus, compris et correspondent aux attentes des acteurs concernés par l'action.

Nous rappelons les engagements de confidentialité, de bienveillance partagée. La clarification des messages, le recentrage vers les exigences du client, la rigueur de la mise en œuvre nous permettent de mener à bien l'action dans le respect du cahier des charges.

Nous sommes vigilants à la posture d'accompagnement de nos formateurs vers la réussite de l'action.

LES 8 ÉTAPES DE NOTRE ENGAGEMENT

VÉRIFICATION, MESURES

- **Avant :**

Proposition et Réalisation d'un diagnostic, ou demande de communication d'un diagnostic préalable portant sur l'activité, le niveau d'expérience, de difficultés et les attentes des participants

- **Pendant :**

Vérification régulière du bon avancement de l'action par des exercices pédagogiques

- **A la fin :**

- Retour sur les objectifs de formation, les objectifs pédagogiques
- Évaluations individuelles de satisfaction
- Libre expression, tour de table
- Incitation des bénéficiaires à s'engager sur un plan d'action, des objectifs de progrès suite à la formation

- **Après :**

- Retour sur le plan d'action et les objectifs de progrès
- Échanges, retour d'expérience
- Réunion bilan avec les participants et responsable représentant du commanditaire

DÉBRIEFING ET ÉVOLUTIONS POST ACTION

- Point, échange avec le commanditaire ou la partie concernée,
- Analyse de pratique, analyse du déroulement de l'action passée
- Identification des points à améliorer, formalisation sur un compte-rendu ou sur les documents de suivi
- Mise à jour et amélioration pour faire évoluer chaque session, chaque renouvellement
- D'action ou de projet
- Perfectionnement par des lectures, des échanges avec des professionnels, des formations si nécessaire

MAINTENANCE DES COMPÉTENCES

En appartenant à des réseaux professionnels dans le domaine de la formation professionnelle, nous évoluons dans un contexte qui nous oblige et nous encourage à :

- Suivre l'actualité, organiser ma veille
- Mettre à jour régulièrement mes connaissances
- Confronter et analyser mes pratiques pour les améliorer
- Travailler en partenariat et complémentarité de compétences pour répondre aux exigences du marché.

SOLUTIONS PRODUCTIVES
Parc d'Activités de Ker Lann
Rue Siméon Poisson - 35170 BRUZ
Tél. 02 99 77 37 10 - Fax 02 99 51 25 71
RCS 438 290 033

CERTIFICAT QUALIOP



CERTIFICAT

N° CPS RNCQ 0820 - REV 00

I.Cert atteste que

SOLUTIONS PRODUCTIVES

Parc d'Activités de Ker Lann, rue Simeon Poisson 35170 BRUZ

Numéro d'enregistrement d'activité (NDA) : 53350709435

est titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes :

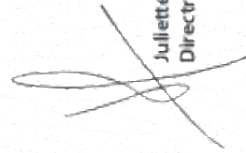
- Actions de formation (AF)
- Bilans de compétences (BC)
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Actions de formation par apprentissage (CFA)

Date d'obtention de la certification : 29/10/2021

Date d'édition du présent certificat : 29/10/2021

Date de fin de validité : 28/10/2024




Juliette JANNOT
Directrice générale d'I.Cert

Programme de certification : décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, décret n°2019-565 du 6 juin 2019 modifié relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail, guide de lecture du référentiel national qualifié en vigueur, dispositif de certification d'I.Cert en vigueur CPS RNCQ DR 01 et le référentiel de certification d'I.Cert en vigueur CPS RNCQ DR 02.



Accréditation
n° 5-0531 portée
disponible sur
www.cofrac.fr

CPS RNCQ FR 07REV05



Solutions Productives

Humain • Performance • Stratégie



Siège Social

PA Ker Lann
Rue Siméon Poisson
35170 BRUZ

Agence Pays de la Loire

Parc d'activités Exalis
11 rue du Chemin Rouge
44373 NANTES Cedex 3

Agence Ile de France

33 Avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

Agence Sud

31 Impasse Caoude
30000 NIMES

Antennes

ANGERS, NANCY, TOULON

+33 (0)2 99 77 37 10

contact@solutions-productives.com



Consultez nos actus sur notre **SITE INTERNET**

Suivez-nous sur **LINKEDIN**

Abonnez-vous à notre chaine **YOUTUBE**